

# COLAS

Siège Social : 7, Place René Clair - 92 100 Boulogne Billancourt

Société Anonyme au capital de 48 981 749 €

N° Siren : 552 025 314

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

KPMG AUDIT IS

MAZARS

COLAS

*Exercice clos le  
31 décembre 2015*

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COLAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

COLAS

Exercice clos le  
31 décembre 2015

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation détenus par Colas SA sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations estimées nécessaires déterminées en fonction de leur valeur d'usage. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes notamment assurés de la cohérence des hypothèses utilisées et des méthodes de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

COLAS

*Exercice clos le  
31 décembre 2015*

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Paris La Défense, le 22 février 2016*

*Les Commissaires aux Comptes*

KPMG AUDIT IS

---

  
FRANÇOIS PLAT

MAZARS



---

GAËL LAMANT

---

GUILLAUME POTEL





Société anonyme au capital de 48 981 748,50 euros  
Siège social : 7, place René Clair - 92100 Boulogne Billancourt - France  
Immatriculation : R.C.S. Nanterre B552 025 314 A.P.E. 4211Z  
Exercice social du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

## **Etats financiers de Colas SA**

**Au 31 décembre 2015**

**Bilan au 31 décembre**

**Compte de résultat de l'exercice**

**Annexe aux comptes sociaux**

**Autres informations**

**Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices**

**Projet d'affectation du résultat de l'exercice**

**Bilan au 31 décembre****2015****2014**

en millions d'euros

Notes

Immobilisations incorporelles		18,8	19,8
Immobilisations corporelles		182,2	183,4
Titres de participation		1 342,2	1 345,3
Créances rattachées à des participations		253,2	257,3
Autres immobilisations financières		2,8	3,3
Actif immobilisé	3	1 799,2	1 809,1
Stocks		15,8	103,4
Clients		65,1	84,6
Groupe et associés		125,3	136,2
Autres créances et paiements d'avance		58,0	30,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie		389,4	618,1
Actif circulant	4	653,6	972,4
<b>Total des actifs</b>		<b>2 452,8</b>	<b>2 781,5</b>
Capital		49,0	49,0
Primes et réserves		1 235,2	912,0
Résultat de l'exercice		105,0	826,1
Provisions réglementées		10,2	9,7
Capitaux propres	5	1 399,4	1 796,8
Provisions pour risques et charges	6	85,7	56,5
Dettes financières		-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes		-	-
Dettes fournisseurs		48,9	120,0
Groupe et associés		775,3	698,1
Autres dettes non financières et comptes de régularisation	9	126,6	96,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		16,9	13,4
Dettes	8	967,7	928,2
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>2 452,8</b>	<b>2 781,5</b>

**Compte de résultat de l'exercice****2015****2014**

en millions d'euros	Notes		
Chiffre d'affaires	10	406,1	784,7
Achats consommés		(181,5)	(552,6)
Charges externes		(170,3)	(195,9)
Charges de personnel		(65,8)	(65,2)
Impôts et taxes		(7,3)	(10,2)
Dotations nettes aux amortissements		(11,9)	(11,1)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		5,5	(7,0)
Autres produits d'exploitation		29,1	86,1
Autres charges d'exploitation		(0,3)	(0,7)
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun		(1,3)	(1,3)
Résultat d'exploitation		2,3	26,8
Produits financiers		175,6	129,0
Charges financières		(33,0)	(38,0)
Résultat financier	11	142,6	91,0
Résultat courant		144,9	117,8
Produits exceptionnels		38,6	782,7
Charges exceptionnelles		(111,0)	(64,2)
Résultat exceptionnel	12	(72,4)	718,5
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(0,2)	(4,7)
Charge d'impôt sur le résultat	13	32,7	(5,5)
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>105,0</b>	<b>826,1</b>



## Annexe aux comptes sociaux de Colas

### Sommaire

#### Notes

- 1 Informations générales sur l'entreprise
- 2 Résumé des méthodes comptables
- 3 Actif immobilisé
- 4 Actif circulant
- 5 Capitaux propres
- 6 Provisions pour risques et charges
- 7 Détail des comptes concernant les entreprises liées
- 8 État des échéances des créances et des dettes
- 9 Autres dettes non financières et comptes de régularisation
- 10 Ventilation du chiffre d'affaires
- 11 Résultat financier
- 12 Résultat exceptionnel
- 13 Charge d'impôt sur le résultat
- 14 Incidences des dispositions fiscales dérogatoires sur le résultat
- 15 Engagements hors bilan
- 16 Effectif et rémunérations des organes d'administration et de direction
- 17 Honoraires des Commissaires aux Comptes
- 18 Filiales et participations
- 19 Inventaire des valeurs mobilières

Sauf mention particulière, les chiffres présentés sont exprimés en millions d'euros (M€).

### Note 1 - Informations générales sur l'entreprise

#### Informations relatives à l'Entreprise et faits caractéristiques de l'exercice

Le 22 février 2016, le Conseil d'administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers de Colas pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Colas est une société anonyme immatriculée en France.

Les principales activités sont présentées en note 10.

#### Informations relatives à l'utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Au titre de l'exercice 2015, la société a comptabilisé un CICE de 139 milliers d'euros en réduction des charges de personnel.

Ce CICE a permis de réaliser en 2015 un certain nombre de dépenses permettant d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une structure financière robuste.

En particulier, les efforts suivants ont été réalisés au cours de l'année dans les domaines suivants :

- la société a réalisé des investissements corporels et incorporels d'un montant de 13,1 millions d'euros ;
- la société a réalisé des efforts de formation au-delà des minima légaux ;
- par ailleurs, 12 personnes ont été recrutées au cours de l'exercice pour un coût salarial annuel global de 1,3 million d'euros.



## Faits significatifs de l'exercice 2015

Société de la Raffinerie de Dunkerque (S.R.D) :

Colas a décidé l'arrêt complet de son activité de production et de vente de produits raffinés, déjà déficitaire depuis plusieurs années, la situation de cette activité s'est encore aggravée en raison de la baisse importante des prix du pétrole en 2015.

Le total des pertes et charges 2015 liées à l'arrêt de cette activité s'élève à 92 millions d'euros.

Cette opération figure dans le résultat exceptionnel.

## Note 2 - Résumé des méthodes comptables

### Principes de préparation des états financiers

Les comptes annuels de Colas sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les frais de premier établissement et les frais de recherche sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de brevets et marques.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis ; ils font l'objet d'une dépréciation si les circonstances économiques l'exigent.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes. Les terrains ne sont pas amortis.

Constructions hors exploitation	20 à 40 ans
Constructions industrielles	10 à 20 ans
Installations techniques et matériel et outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles (Matériel de transport et de bureau)	3 à 10 ans

### Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations estimées nécessaires, déterminées en fonction de la valeur d'usage.

Depuis 2006, les frais d'acquisition sont immobilisés.

Les autres immobilisations financières sont appréciées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations éventuelles.

### Stocks et encours



Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition et les coûts de transformation.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes non récupérables, les frais de transport et de manutention encourus pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent.

Le coût de transformation inclut l'ensemble des coûts directs et indirects encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Pour l'évaluation ultérieure, le coût est calculé selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, ou selon la méthode du Coût Moyen Pondéré en fonction de la nature des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé du produit diminué des coûts estimés pour son achèvement et sa commercialisation.

### **Créances clients et autres créances**

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial sous déduction des dépréciations estimées nécessaires en cas de risque de non recouvrement.

Les créances clients incluent les "factures à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pas encore fait l'objet d'une facturation au client.

### **Comptes de régularisation**

Ils incluent notamment les charges payées d'avance et les actifs d'impôt différés récupérables sur les exercices futurs.

### **Trésorerie**

La trésorerie comprend la trésorerie en banque, en caisse ainsi que les dépôts et valeurs mobilières de placement ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'acquisition et dépréciées si leur valeur vénale est inférieure à celui-ci.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsque Colas a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ou en cours et qu'il est probable qu'une sortie de trésorerie sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

### **Engagements sociaux**

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès des caisses de retraite indépendantes de la société.

Indemnités de départ en retraite :

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les gains ou pertes actuariels ne sont comptabilisés en produit ou en charge que lorsque leur cumul excède 10% du montant de l'obligation (méthode dite du « corridor »).

Ces gains ou pertes actuariels sont répartis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté :

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de mortalité.